

Communiqué de presse

Lundi 20 Juillet 2020



ABC de Plougemelen - Droits réservés

LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL A PROJETS POUR LES « ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE »

**Jusqu'au 15 septembre 2020,
communes et intercommunalités
peuvent déposer leur candidature**

pour l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » (ABC) lancé par l'Office français de la biodiversité. De nombreux partenaires institutionnels, régionaux, et associatifs sont associés à cette initiative.

Pour la 4^e année consécutive, l'OFB donne l'occasion aux communes et intercommunalités de réaliser un diagnostic précis de la biodiversité sur leur territoire pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel. En plus d'un inventaire naturaliste, la démarche ABC inclut la sensibilisation et la mobilisation des élus, des acteurs socio-économiques et des citoyens. Elle définit également des recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité. L'objectif est d'identifier les enjeux prioritaires pour la biodiversité sur le territoire et d'aider à agir en les intégrant dans ses politiques communales ou intercommunales.

1156 communes et intercommunalités déjà impliquées dans un ABC

Avec un appel à projets par an depuis 2017, **107 projets en métropole et dans les Outre-mer** ont bénéficié sur ces trois dernières années du soutien de l'Agence française pour la biodiversité, aujourd'hui devenue l'Office français de la biodiversité. Cette année encore, près de **2,5 millions d'euros** seront consacrés à la mise en place « d'Atlas de la biodiversité communale » sur les territoires de collectivités volontaires.

Un site web dédié aux ABC

Inventaires naturalistes, cartographies des enjeux de biodiversité, ressources documentaires relatives à la démarche mise en œuvre, un ABC donne lieu à des productions diverses. Elles contribuent à une meilleure connaissance de la biodiversité d'un territoire et de ses enjeux. Pour faciliter leur partage et leur consultation, un portail dédié est accessible : <http://abc.naturefrance.fr>.

Les porteurs de projets ayant mis en œuvre un ABC peuvent participer à son enrichissement ou compléter la liste des ABC recensés. Ils sont invités, pour cela, à se rapprocher des directions régionales de l'OFB grâce à un formulaire de contact dédié.

Les informations pratiques et documents de candidature sont disponibles sur <https://ofb.gouv.fr/actualites/lancement-dun-nouvel-appel-projets-pour-les-atlas-de-la-biodiversite-communale>

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contact presse

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
Presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes
« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr